



Plateforme  
Communautaire  
ATL

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

*Période*

*du 1<sup>e</sup> octobre 2018*

*au 30 septembre 2019*

**Contact : Olivier Saussus,**

*Chargé de projet de l'ASBL Promemploi pour la Plateforme ATL*

*063/24.25.26 - [info@plateforme-atl.be](mailto:info@plateforme-atl.be) - [www.plateforme-atl.be](http://www.plateforme-atl.be)*

Les précédents rapports d'activité sont disponibles sur Internet : [www.plateforme-atl.be](http://www.plateforme-atl.be) > Bulle « Découvrir la plateforme » > Bulle « Présentation générale » > Paragraphe « Ses activités principales » > Paragraphe « Rapports d'activités »

# Introduction

## 1. Un projet mis en œuvre !

Le projet de plateforme communautaire des coordinations de l'accueil temps libre est né en 2010 du constat que les coordinateurs/trices ATL de la Fédération Wallonie-Bruxelles créent des outils intéressants et initient des démarches originales qui méritent d'être partagés avec leurs pairs. C'est autour de ce constat qu'un groupe de coordinateurs/trices ATL, de représentants de l'ONE, des provinces et de l'ASBL Promemploi s'est constitué pour concevoir le projet de plateforme, obtenir son financement et engager en mars 2012 un permanent pour concrétiser ce projet.

Dès sa conception, le projet reposait sur quatre grandes actions :

- un site Internet pour diffuser et partager des contenus (témoignages d'expérience, outils, etc.),
- une lettre d'information électronique pour soutenir le site Internet,
- une journée d'étude pour faire se rencontrer les coordinateurs/trices ATL et les faire travailler ensemble
- et un film qui soit un outil pour les soutenir dans leur tâche de sensibilisation à la qualité de l'accueil.

## 2. Un peu d'histoire...

Au printemps 2012, un chargé de projet a été engagé, la plateforme et ses différentes composantes ont été constituées. Ensuite, les premiers outils et actions de communication ont été réalisés, le site Internet a été mis en ligne, plusieurs lettres d'information électroniques ont été envoyées et les premiers contenus partagés par des CALT's ont été diffusés sur le site Internet. Cette phase de lancement ayant démarré en cours d'année et ayant demandé beaucoup d'investissement dans les premiers pas, l'action « journée d'étude » n'a pu être réalisée en 2012.

En 2013, le double objectif créatif était très ambitieux. Concevoir et réaliser un film et une journée d'étude en moins de 12 mois (l'horizon était le 12 décembre 2013) et ce sur la base du travail d'un permanent à mi-temps accompagné et aidé par une équipe de professionnel-le-s<sup>1</sup> du secteur de l'ATL ayant bien d'autres missions à accomplir dans le cadre de leurs fonctions. Cet objectif créatif a été atteint grâce à, d'une part, la structure mise en place et, d'autre part, la motivation et la grande disponibilité des membres du comité de gestion de la plateforme.

---

<sup>1</sup> Les membres du comité de gestion : des coordinatrices ATL, des coordinateurs ATL, des représentants de l'ONE, de Promemploi et d'institutions subrégionales.

La **journée d'étude de décembre 2013** a permis de rendre visible pour chacun la plateforme communautaire des coordinations ATL : la rencontre et le partage ont eu lieu. Son succès a confirmé le sens de la plateforme et ce de manière bien plus claire et vivante que ne le faisait jusque-là l'évolution de la fréquentation du site Internet. Cette même année, le comité de gestion de la plateforme a mené à bien la **réalisation du film « À nous le temps libre ! »** (*plus d'informations ci-dessous au point 4*).

Depuis le mois de décembre 2013, le **financement de la plateforme est assuré par l'ONE** dans le cadre de son contrat de gestion 2013-2018 (art. 107 p. 57). À partir d'octobre 2014, l'année de subventionnement va d'octobre à septembre avec une enveloppe annuelle indexée de 30.000 euros. Ce financement de l'ONE est complété par des points APE affectés par l'ASBL Promemploi au poste du permanent de la plateforme.

Depuis 2017, le comité de gestion travaille sur la base d'un **plan d'action**. Le premier portant sur la période 2016-2019<sup>2</sup> a été élaboré début 2017. Le plan d'action est une référence en cours d'année d'activité pour les membres et le chargé de projet notamment. Il offre également un support pour l'évaluation des activités.

### **3. Un partenariat : « Par, pour et avec vous. » Cette devise est l'un des socles de la plateforme.**

Elle se retrouve concrètement dans son fonctionnement : une douzaine de professionnels du secteur ATL, dont majoritairement des coordinateurs/trices ATL des différentes subrégions, constitue le comité de gestion qui décide des grandes lignes des projets de la plateforme. Ce comité se réunit tous les deux mois environ. Les réunions se déroulent généralement à Namur sur la durée d'une journée. Selon les nécessités, les membres du comité se réunissent également en groupe de travail avec pour mission, dans ce cas, de mener à bien un projet précis. L'organisation de la journée d'étude et la réalisation du film « À nous le temps libre ! » en offrent deux exemples. Entre les réunions, le travail de suivi des actions, d'avis et d'approbation s'effectue également fréquemment par courriel ou par téléphone.

### **4. Les axes d'activité de la plateforme**

Les activités de la plateforme sont réparties en une dizaine d'axes. Au fil des ans, ceux-ci évoluent selon le contexte et les priorités définies par les membres du comité de gestion. Ainsi, il peut arriver une année, qu'apparaisse un nouvel axe ou, au contraire, qu'un axe disparaisse, que l'un ou l'autre axe soit mis en veille ou, au contraire, qu'il mobilise le gros de l'implication des membres du comité et du temps de travail du chargé de projet.

Voici une présentation de chaque axe :

## **1. Partenariat : implication & fonctionnement**

La conception des activités de la plateforme repose sur la logique de la participation qui se concrétise principalement au sein du comité de gestion par un partenariat entre ses membres (majoritairement des coordinateurs/trices ATL). Ce partenariat sous-entend un fonctionnement (des principes ou guides, plus ou moins explicites, du

<sup>2</sup> Voir annexe.

travailler ensemble) et une implication de chacun. Ce partenariat est vivant : les membres du comité de gestion changent régulièrement (entrées et sorties) et les expériences se multiplient.

Le bon fonctionnement du partenariat nécessite notamment des réunions régulières du comité de gestion (objectif de 6 réunions par an), une représentation des 6 subrégions et une implication importante des membres du comité de gestion (participation régulière aux réunions, disponibilité pour les sollicitations du chargé de projet et éventuellement pour du travail entre les réunions).

Historique : notamment : démarche de réflexion pour améliorer le fonctionnement du partenariat (points en réunion de comité de gestion et groupe de travail) (à partir de juin 2013) et journée de réflexion autour du cadre logique<sup>3</sup> accompagnée par une intervenante du BIEF (28sept15).

## 2. Journée d'étude

Avec pour visée de rassembler le maximum de coordinateurs/trices ATL, les buts premiers des journées d'étude sont de **leur permettre de se rencontrer et de partager sur leur vécu et leur pratique et qu'ils/elles repartent avec des idées, outils, connaissances, etc.** qui leur permettront d'améliorer leur travail.

Cette activité avait initialement été prévue sur un rythme annuel, cependant l'expérience a montré que c'était peu réaliste au regard de l'énorme investissement que la formule retenue jusqu'ici demande aux membres du comité de gestion et au chargé de projet.

Historique : 12 décembre 2013, 9 décembre 2014, 17 mai 2016 & 17 avril 2018.

## 3. Fontaine des contenus

La fontaine des contenus partagés est l'une des activités de base de la plateforme. Il s'agit de **collecter auprès des coordinateurs/trices ATL des contenus susceptibles d'intéresser leurs pairs pour ensuite les rendre accessibles à tous en les diffusant sur le site Internet.**

Un contenu peut être un témoignage d'expérience (ex. une démarche d'accompagnement d'équipes de milieux d'accueil) ou un exemple d'outil (ex. un questionnaire d'état des lieux) ou de réalisation (ex. une brochure d'information sur les activités des vacances).

## 4. Site Internet

Le site Internet [www.pplateforme-atl.be](http://www.pplateforme-atl.be) est la face visible de la plateforme et son portail d'entrée. **Il doit rendre possible le partage des contenus, l'information générale et l'utilisation d'outils** tels que le film « À nous le temps libre ! » ou le dépliant « Coordination ATL » pour les coordinateurs/trices ATL, les novices comme les expérimenté-e-s.

---

<sup>3</sup> Le cadre logique actuel se trouve en annexe.

Historique : Le site est en ligne depuis le mois d'août 2012. En septembre 2014, une partie "privée" a été créée afin de faciliter la communication et le travail des membres du comité de gestion. Cette zone, avec accès réservé, contient notamment les documents de référence tels que les PV's des réunions du comité de gestion. Le site a fait l'objet d'un renouvellement complet de sa forme en 2017-2018.

## 5. Lettres d'information électroniques et courriels généraux

Les lettres répondent principalement à l'objectif de **rappeler l'existence de la plateforme et du site Internet** et **mettre en avant certains éléments** tels que les nouveaux contenus. Elles sont envoyées aux adresses reprises dans la base de données liée au site Internet. Il s'agit des adresses des coordinateurs/trices ATL et des visiteurs/visiteuses qui s'y inscrivent librement.

La date de parution et la fréquence d'envoi ne sont pas définies, cependant depuis 2015 l'objectif étant d'augmenter le nombre de lettres et de rendre l'envoi régulier, le rythme d'une lettre tous les 2 mois a été fixé. Cela demande évidemment qu'il y ait des nouveautés à présenter (contenus, activités, etc.). La lettre a été progressivement structurée autour de rubriques récurrentes (les projets de la plateforme, les contenus, l'agenda, la vie interne à la plateforme, etc.).

Qui dit envoi de lettre dit adresses. Nous gérons donc une base de données (inscription ouverte via le site Internet + démarches de collecte et de mise à jour effectuées par le chargé de projet). Étant donné les mouvements au sein de notre public (fin/début de contrat), il importe de mettre à jour cette base de données. Pour se faire, nous nous basons sur le fichier d'adresses de l'ONE et les contacts directs (avec les nouveaux/elles notamment).

Quelques coups de sonde suite aux envois permettent de vérifier la bonne réception de la lettre (et de mettre à jour le fichier d'adresses éventuellement) et sa lecture.

## 6. Film « À nous le temps libre ! »

Il s'agit d'un **outil pour soutenir les coordinateurs/trices ATL dans leur tâche de sensibilisation à la qualité de l'accueil**. Il présente diverses expériences menées en Fédération Wallonie-Bruxelles dans divers contextes de l'accueil durant le temps libre.

Il a été rendu public lors de la journée d'étude du 12 décembre 2013 et, à partir du printemps 2014, chaque coordination ATL a eu la possibilité d'en obtenir un exemplaire sous format DVD. Un livret d'accompagnement du film est disponible sur le site depuis avril 2014. Il est également accessible en ligne depuis l'été 2014.

Afin de favoriser l'utilisation du film par les coordinateurs/trices ATL, divers moyens sont mis en place (appel au partage de témoignages d'expériences de son utilisation par des coordinateurs/trices ATL, activité autour du film et utilisation d'éléments du film lors de nos activités (comme la journée d'étude), présentation du film dans les plateformes subrégionales ATL, création d'un livret d'accompagnement à son utilisation, etc).

Pour avoir des données sur l'utilisation du film par les coordinateurs/trices ATL, des questions leurs sont posées dans le cadre des enquêtes que nous réalisons (première occurrence : dans le formulaire accompagnant l'inscription à la journée d'étude de 2014).

Historique : notamment : le film a été diffusé le mercredi 17 septembre 2014 sur la RTBF ; sa promotion a été faite auprès des opérateurs de formation (12déc14) et auprès du public du Salon Éducation (oct15) ; un atelier a été organisé pour les coordinateurs/trices ATL lors de la journée d'étude de 2014 ; certaines plateformes subrégionales ATL l'ont abordé dans leurs réunions. Le livret d'accompagnement à l'utilisation du film, créé en 2014, a été mis à jour en 2018-2019 (retrait de parties inutiles et ajout d'exemples concrets d'utilisation).

## 7. Participation au Salon Éducation

Le Salon Éducation est un événement annuel auquel les membres du comité de gestion de la plateforme ont décidé de s'intéresser étant donné les liens qui existent entre l'éducation et l'accueil en tant qu'activités, secteurs et acteurs. Les objectifs sont, notamment, d'**informer les coordinateurs/trices ATL** (sur la plateforme communautaire ATL, ses activités, etc.) **et le grand public** (sur l'ATL et la coordination ATL), ainsi que de **faire connaître ou rappeler l'existence du secteur ATL auprès des politiques et des acteurs de l'enseignement** par exemple.

Suite à une première présence en 2012 (rencontre informelle entre coordinateurs/trices ATL autour d'un sandwich et séance de présentation de la plateforme) n'ayant pas atteint les objectifs visés, il a été décidé en 2015 d'être à nouveau présent mais via un stand cette fois et de faire l'expérience plusieurs années de suite afin de pouvoir évaluer l'intérêt de cette action.

Historique : Depuis l'automne 2013, la plateforme est présente via un stand. Depuis 2018, elle participe à l'organisation de la journée ATL du samedi.

## 8. Outils pour les coordinateurs/trices ATL

Toujours pour rencontrer le but de **soutenir les coordinateurs/trices ATL dans l'accomplissement de leurs missions**, nous pouvons créer des outils qu'ils/elles pourront utiliser dans leurs diverses tâches, notamment de sensibilisation et de communication.

Le film « À nous le temps libre ! » en est un, mais il y en a d'autres : le dépliant et les déroulants verticaux « Coordinations de l'ATL », diverses vidéos, de nombreux croquis « Images d'ATL », une affiche illustrant la CCA, etc.

## 9. Promotion de la plateforme

**Afin de rencontrer nos divers objectifs**, il importe que notre public cible ainsi que les partenaires de nos activités connaissent la plateforme (ses missions, ses activités et services et son fonctionnement notamment) et qu'ils la connaissent bien (information correcte et à jour). Nous disposons pour cela

- d'outils : carte de visite, site Internet, lettre d'information électronique, dépliant « Coordination ATL », bannière déroulante verticale « Plateforme ATL », etc.
- de démarches : contacts téléphoniques avec les nouveaux/elles coordinateurs/trices ATL, point d'information dans les réunions des plateformes subrégionales ATL, etc.
- de relais : membres du comité de gestion, correspondant-e-s, coordinateurs/trices accueil de l'ONE, membres des comités de pilotage des plateformes subrégionales ATL, etc.).

## 10. Réponse aux sollicitations éventuelles de l'ONE

Il peut arriver que l'ONE fasse appel à la plateforme communautaire ATL avec une demande précise, ce qui peut impliquer un travail des membres du comité de gestion (réflexion, conception, rédaction, etc.) afin d'y **répondre**. Ce fut le cas en février 2013, lorsque l'ONE nous sollicita pour obtenir l'avis des coordinateurs/trices ATL dans le cadre de la démarche entreprise de simplification des documents de programmation et d'évaluation du programme CLE.

## 11. Journées thématiques

Avec cet axe, c'est un rôle complémentaire qui apparaît pour la plateforme : celui d'**impulser et de soutenir les projets de partenaires**. Le principe est le suivant : inviter les 6 plateformes subrégionales ATL à organiser des journées sur un thème précis (exemple : la formation, le statut des accueillant-e-s, le temps de midi, les supports d'animation, etc.) qui soient ouvertes à l'ensemble des coordinateurs/trices ATL de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les outils de la plateforme (site Internet et lettre d'information électronique) sont proposés en soutien de l'activité dont les aspects pratiques (contenu et organisation) sont assumés par la plateforme subrégionale initiatrice. La plateforme communautaire a lancé la première invitation en mars 2015.

## 12. Enquête

En lien avec l'objectif de la plateforme de faire émerger, à travers les programmes CLE, les préoccupations communes des coordinateurs/trices pour en faire les sujets de travail principaux de la plateforme, est apparue en janvier 2017 l'idée de mener une collecte des préoccupations communes relevées dans les programmes CLE.

### **Précisions : Démarche d'amélioration des activités.**

Nous essayons d'améliorer nos activités pour chaque fois rencontrer davantage nos objectifs. Pour ce faire, divers outils sont activés : des évaluations à différents niveaux (ex. : l'ensemble des coordinateurs/trices ATL, les nouveaux/elles coordinateurs/trices ATL ou les membres du comité de gestion) et sous différentes formes (ex. : par questionnaire envoyé par courriel ou contact direct par téléphone ou lors de rencontre), des enquêtes (ex. : questionnaire associé au formulaire d'inscription aux journées d'étude<sup>4</sup>) et des récoltes de données automatisées ou non (ex. : nombre de visites sur le site Internet ou nombre d'inscriptions à l'une des activités).

---

<sup>4</sup> Les enquêtes nous ont fourni des données pour les périodes allant jusqu'à mai 2016, décembre 2014 et décembre 2013.

## Ce qui a été réalisé d'octobre 2018 à septembre 2019

Axes d'activité & actions	Ce qui a été réalisé
<b>Partenariat - Les actions menées pour que la plateforme vive.</b>	Le comité s'est réuni à 6 reprises avec de 10 à 13 participant-e-s (moyenne de 10).
Évaluer les actions menées.	Cela a été fait en cours (pour le Salon Educ 2018) et en fin d'année.
Inviter les CATL's et/ou les plateformes subrégionales à proposer de nouveaux/elles membres/correspondant-e-s.	Des démarches pour trouver de nouveaux membres ont été réalisées sans nécessairement aboutir à des résultats, notamment pour le Hainaut et Liège. Le comité a accueilli 2 nouvelles CATL's (Christelle pour le Hainaut et Frédérique pour le Brabant wallon) et salué le départ d'un membre (Stéphane pour la subrégion bruxelloise). <i>Le manque de temps est l'argument principal mis en avant comme frein à la participation par les CATL's intéressé-e-s par le rôle de membre du comité. Certains ajoutent également le manque de contrepartie (la reconnaissance du temps de réunion comme heures de formation est évoquée comme solution).</i>
Informers les nouveaux/elles membres/correspondant-e-s quant à leur rôle.	Une démarche d'information a été faite lors d'une rencontre et une par téléphone. Un nouvel outil de présentation de la plateforme a été réalisé pour les nouveaux membres.
Développer le partenariat et les synergies avec les copil's des plateformes subrégionales.	Les copil's ont été sollicités pour obtenir l'avis des CATL's concernant le film (utilisation, livret, suggestions d'amélioration, etc.). En outre, une mise à jour des informations concernant les plateformes subrégionales ATL a été lancée en sollicitant les membres du comité et/ou le secrétaire de la plateforme. <i>Avec peu de retours.</i>
Contacter régulièrement les correspondant-e-s.	Le réseau de correspondant-e-s est peu actif. Il sert très peu de relais et ce dans les deux sens. La majorité des contenus reçus par la plateforme ne sont pas passés par les correspondant-e-s. <i>Le manque de temps est encore évoqué. Une raison du manque de vie du réseau est certainement que le permanent a très peu de contact avec certain-e-s (action jugée moins prioritaire que d'autres). Un facilitateur pour que les correspondant-e-s jouent leur rôle semble être d'être également membre du comité de gestion.</i>
Valoriser la participation des CATL's au fonctionnement de la plateforme pour les motiver (rapport d'activité aux élus).	Un courrier a été envoyé avec une version synthétique du rapport d'activité.
Trucs & astuces pour "sortir de sa commune"	Une réflexion a été entamée en comité de gestion, mais elle n'a pas, pour l'instant, abouti.

<b>La journée d'étude des coordinations ATL.</b>	
Pré-préparation de la JE de 2019-2020 (14mai 20)	C'est en cours : plusieurs réunions ont déjà porté en tout ou partie sur le sujet.
<b>Fontaine des contenus - Les actions qui concernent les contenus qui sont diffusés sur le site Internet.</b>	
Traitement des contenus proposés au partage.	12 contenus ont été réceptionnés. Ils ont été majoritairement, soit demandés par le permanent, soit envoyés spontanément au permanent sans passer par les correspondant-e-s. 10 contenus ont été diffusés sur le site Internet. 2 ont été écartés par le comité car il existait déjà une version plus complète (ligne du temps du renouvellement du CLE) ou qu'il était trop spécifique et contenait des erreurs. Un contenu n'a pas encore été traité.
Épingler sur le site Internet des contenus "extérieurs".	Près de 20 ressources externes ont été mises en avant sur le site Internet et relayées via les lettres d'information électroniques.
Réalisation d'un visuel cliquable pour les contenus "qualité" des Festiv'ATL sur le site Internet.	Le visuel sous forme de camembert a été réalisé et mis en ligne. Il permet un accès plus rapide aux ressources en lien avec le Code de qualité et les journées d'étude.
Recherche et diffusion de contenus importants.	<i>Cela n'a pas été fait.</i>
Liens vers les contenus ONE en lien avec l'ATL.	Plusieurs contenus de l'ONE ont été repris tels le parcours de formation, l'enquête sur les activités en extérieur et la lettre 100%ATL.
Diffusion de portraits de CATL's sous forme de vidéos.	Plusieurs témoignages vidéos de CATL's ont été diffusés : sur la motivation pour leur travail et sur la motivation à participer au Salon Educ.
Rédaction d'un article de fond	Un premier article a été rédigé sur la base d'un entretien mené avec la coordinatrice ATL de Perwez et sa collègue. Un premier jet a été réalisé et doit encore être validé avant diffusion.
<b>Le site Internet <a href="http://www.plateforme-atl.be">www.plateforme-atl.be</a></b>	
Enquête d'évaluation via un questionnaire que les membres relayeront.	Cela n'a pas été réalisé de manière systématique. Seules des prises d'avis ont été faites lors des contacts avec les CATL's (lors des présentations en plateformes subrégionales spécialement). <i>Elles ont permis notamment de se rendre compte que la page d'accueil du site n'est pas nécessairement explorée dans son entièreté ce qui fait que certain-e-s ignorent l'existence de certaines rubriques.</i>
Informers membres et correspondants en 1e des nouveautés du site et les inviter à relayer l'information.	Les correspondant-e-s ont été informés des nouveautés et invité-e-s à en informer leurs pairs à deux reprises. Ils/Elles ont également été sollicité-e-s une fois pour récolter des avis concernant l'usage du film "A nous le temps libre !" et de son livret d'accompagnement. <i>Cela donne peu d'effets.</i>

Promotion (Olivier via la tournée des subrégions & les membres en réunion).	Voir ci-dessous « Tournées des plateformes subrégionales pour présenter la plateforme communautaire ATL » dans l'axe « Promotion ».
<b>La lettre d'information électronique et les courriels spécifiques envoyés aux CATL's.</b>	5 lettres ont été envoyées à plus de 500 abonné-e-s. Elles ont permis de mettre en avant des outils de la plateforme (ex.: l'affiche "CCA"), des contenus partagés par des CATL's (ex.: ceux en lien avec le renouvellement des CCA), des ressources externes (ex.: La feuille de route pour des communes respectueuses des droits de l'enfant), des activités (ex.: soirée des mandataires en province de Luxembourg), etc. <i>Elle a toujours un impact sur la fréquentation du site Internet. Le suivi des visites des différentes pages du site pointées par les liens hypertexte des lettres permet de constater l'intérêt pour les contenus (ex.: le lien vers l'affiche CCA a été suivi plus de 80 fois en 1 semaine).</i> Le nombre d'envoi reste évidemment tributaire des nouveautés du site Internet : sans nouveauté, pas de lettre.
Mettre à jour le fichier d'adresses @ des CATL's.	La mise à jour est faite régulièrement sur la base du fichier actualisé mensuellement par l'ONE, des messages d'erreurs et des différents contacts avec les CATL's. <i>Cela semble assez efficace.</i>
Contacteur les destinataires concernés par des échecs d'envoi pour trouver une solution.	
Inciter les communes à créer 1 adresse @ non nominative.	<i>Cela n'a pas été fait.</i>
Demander aux plateformes subrégionales de faire un relevé des CATL's ne recevant pas la lettre d'info.	<i>Cela n'a pas été fait.</i>
<b>Le film "A nous le temps libre !"</b>	
Se renseigner (sur les freins à son utilisation notamment).	Une petite enquête a été menée par courriel. <i>Avec peu de résultats.</i>
Diffusion de témoignages d'expérience.	Un nouveau témoignage a été diffusé. Deux sont en attente.
Promotion dans les subrégions.	Cela a été fait lors des tournées subrégionales par le permanent.
Retravailler le livret.	Le livret a été retravaillé pour le centrer sur l'essentiel (les trucs et astuces d'utilisation) et le rendre plus agréable (illustrations). Les comités de pilotages des plateformes ATL subrégionales ont reçu la proposition d'en recevoir des exemplaires papier pour en distribuer à leurs CATL's. Pour l'instant, une subrégion a accepté la proposition. D'autres doivent encore consulter les CATL's et/ou les membres du copil.
Vérifier que les nouveaux CATL's l'ont reçu (nouvelle coordination et nouveau/elle CATL qui ne le retrouve pas).	Cette vérification est faite lors des contacts avec les nouveaux CATL's.
<b>La participation au salon Educ et la co-organisation de la Journée ATL. 2018</b>	
Préparation sur base des évaluations des participations précédentes.	Préparation et participation en 2018 à la nouvelle formule à Bruxelles. Belle participation des CATL's sur le stand. Journée ATL très fréquentée par les accueillant-e-s. Peu de contacts sur le stand, mais parfois de belle qualité.

Intégrer l'ATL durant tout le Salon Educ.	Cela n'a pas été obtenu pour 2018.
<b>Les outils créés par la plateforme pour les CA-TL's.</b>	
Promotion des outils.	En décembre, proposition a été faite aux CATL's de la province de Luxembourg d'emprunter le comptoir "Coordination ATL". Deux coordinations l'ont accueilli avec satisfaction (durant plusieurs semaines dans le hall d'accueil de l'administration communale de Virton et lors d'un événement de promotion des activités ATL à Saint-Léger). Il est encombrant (1m/1m), ce qui ne rend pas facile son déplacement et, sans doute son emprunt. Les déroulants sont toujours empruntables (le générique étant disponible dans chaque subrégion). Ils ont été utilisés des dizaines de fois (dans le cadre du renouvellement des CCA, d'événements ATL ou de rencontres de CATL's). A noter : les agents provinciaux du Brabant wallon s'en étant emparé, cela a permis qu'il soit présent lors de pratiquement chaque CCA de renouvellement. Certains présentent des signes de faiblesses matérielles.
Créer de nouveaux outils (dont un croquis sur la CCA)	Création, dans le cadre de la participation au Salon Educ 2018, d'un nouvel outil (7 cartes recto-verso "La coordination ATL, utile ?") pour entrer en contact avec le public des coordinations ATL et faire percevoir l'importance de la coordination. Mise en ligne de croquis réalisés par des partenaires (Coala) (18/12/18). Les croquis semblent rencontrer un succès en province de Namur où ils sont utilisés comme "brise-glace" en CCA.
<b>Promotion - Les actions pour faire connaître la plateforme et ses outils et activités.</b>	En outre, les nouveaux CATL's sont systématiquement contacté-e-s pour s'assurer qu'ils/elles connaissent la plateforme et ses outils et actions. <i>Bien que, souvent, ils/elles connaissent déjà au moins le site Internet, cela paraît utile de les contacter pour compléter leur information, vérifier qu'ils/elles disposent du film "A nous le temps libre!", que leurs coordonnées sont exactes, qu'ils/elles acceptent de recevoir la lettre d'info électronique.</i>
Tournées des plateformes subrégionales pour présenter la plateforme communautaire ATL.	Une présentation du nouveau site Internet et de la plateforme a été faite via un jeu de questions-réponses lors de 2 plateformes ATL subrégionales (en mars pour le Brabant wallon et en mai pour la province de Liège). Un contact a été pris avec le secrétaire de la plateforme bruxelloise sans aboutir à ce stade. Ces présentations permettent de rappeler l'existence de la plateforme et de mieux faire comprendre son intérêt et l'utilisation du site Internet, ainsi que de recueillir les difficultés et demandes des CATL's. Il semblerait que lorsque la participation à l'activité est proposée automatique à l'ensemble des participants cela permet de toucher des CATL's qui ne pensaient pas que la plateforme et, spécialement son site Internet, pouvaient leur être utiles.
Courrier aux CATL's avec des exemples d'outils.	En février, un courrier postal a été envoyé à l'ensemble des CATL's afin de leur rappeler l'existence de la plateforme et ses différents axes de soutiens des CATL's, ainsi que de leur donner à voir des exemples concrets d'outils et leur utilisation possible (dépliant, affiche CCA et cartes "la coordination de l'ATL, utile?").

<b>Les actions que nous pouvons mener suite à une sollicitation de l'ONE.</b>	
Clarification en CG quant à notre relation avec l'ONE.	Les différentes sollicitations ont été abordées en comité de gestion pour décider de l'engagement de la plateforme.
Réponse(s) en cas de sollicitation (communication ATL, etc.).	La plateforme a répondu à différentes sollicitations de l'ONE : participation à la conception des lettres d'info électroniques 100%ATL, désignation de membres pour représenter les CATL's au sein de la commission transversale et participation au comité d'accompagnement de la recherche sur la fonction de CATL. Rédaction d'un article de présentation de la plateforme pour la brochure "AES mode d'emploi" en préparation. <i>Ces différentes collaborations permettent de participer à la dynamique du secteur, de représenter -même imparfaitement- le point de vue des CATL's, de créer des liens et de développer une meilleure connaissance du secteur.</i>
<b>Les journées thématiques réalisées par les plateformes subrégionales et ouvertes à tous/toutes les CATL's.</b>	
Relancer les plateformes subrégionales.	<b><i>Cela a-t-il été fait par les membres ?</i></b> La plateforme subrégionale ATL luxembourgeoise a ouvert sa soirée des mandataires aux CATL's des autres subrégion.
Soutenir les journées (par la communication spécialement).	La plateforme a relayé les informations sur la soirée des mandataires luxembourgeoise. Cela a amené deux participantes.
Diffuser les contenus des journées via le site Internet.	La plateforme a relayé, sur son site Internet, des vidéos d'interventions qui ont eu lieu lors de la soirée des mandataires luxembourgeoise.
<b>Etude - Le travail de recherche/enquête/analyse.</b>	Ce point a été abordé plusieurs fois en comité de gestion. Il a débouché sur un plan d'action dont la généralisation de l'enquête.
Généralisation de l'étude sur le statut des accueillant-e-s.	Cette action (une parmi d'autres à présent) doit être mise en œuvre.